

Modification importante des exigences douanières américaines en matière d'importation

Depuis le 16 mai 1997, le Service américain des douanes exige de tout importateur américain qu'il précise de quelle province viennent les marchandises importées du Canada.

À la demande du Canada, les autorités américaines ont ajouté à leur formulaire de déclaration d'importation CF7501 une case dont le contenu renseignera le Canada au sujet de l'origine des biens exportés vers les États-Unis comme le font les données similaires que l'on retrouve dans le formulaire canadien de déclaration B13A au sujet des exportations vers des pays autres que les États-Unis.

Il est essentiel que l'exportateur canadien fournisse des renseignements

précis à l'importateur américain au moment de l'expédition afin que la déclaration d'importation américaine indique l'origine exacte des marchandises.

Ces données constituent un facteur essentiel dans le calcul des résultats du commerce international du Canada. Statistique Canada les utilise pour faire le bilan des exportations et pour établir le produit intérieur brut de chaque province. Le gouvernement et le secteur privé ont absolument besoin de connaître les

chiffres provinciaux pour suivre l'évolution des exportations, négocier des ententes commerciales, formuler une politique d'exportation et en évaluer l'efficacité.

Pour obtenir plus de précisions, communiquer avec Flavio Pollarolo, Section de la politique d'exportation, Rapports, Division de la mainlevée et de l'examen, Revenu Canada, édifice Connaught, 555, avenue Mackenzie, Ottawa (Ontario) K1A 0L5, tél. : (613) 954-6850; fax : (613) 957-9717.

Entente aidant les exportateurs canadiens à s'adapter aux changements apportés au système d'achats de l'État fédéral américain

La lettre d'entente signée le 24 avril dernier par l'Office of the Undersecretary of Defense of the United States (ODUSD) et par la Corporation commerciale canadienne (CCC) aidera les entreprises canadiennes désireuses de vendre leurs produits aux organismes fédéraux américains à s'adapter aux changements adoptés dans le cadre de la réforme du système d'achats de l'État fédéral américain.

Dans le cadre de ce programme, toutes les entreprises qui veulent faire des affaires avec l'État fédéral américain doivent s'inscrire dans une nouvelle base de données centrale (le Central Contractor Registration (CCR) System). Les entreprises qui veulent proposer leurs produits au U.S. Department of Defense ont jusqu'au 30 septembre au plus tard pour satisfaire les modalités d'inscription. Une fois inscrites, les entreprises peuvent vendre leurs produits à tout organisme fédéral américain.

L'entente permet aux entreprises canadiennes qui font déjà affaire avec des organismes fédéraux américains de passer par la CCC pour renouveler leur inscription et pour s'assurer qu'elles

respectent les nouvelles règles mises en place dans le cadre de la réforme. La CCC peut également aider les fournisseurs canadiens potentiels à s'inscrire dans la nouvelle base de données.

D'après le vice-président exécutif de la CCC, Douglas Patriquin, l'entente assure aux entreprises canadiennes le même accès que celui dont elles ont joui jusqu'à maintenant. D'ajouter M. Patriquin, « Au fur et à mesure que progressera la réforme du système d'achats de l'État américain, les entreprises canadiennes constateront que les règles deviennent plus simples et plus claires. Le travail de la CCC consistera, d'une part, à veiller à ce que les fournisseurs canadiens connaissent la marche à suivre et, d'autre part, à aider

ces derniers à exploiter les possibilités que leur offre le nouveau système. »

Les entreprises canadiennes qui veulent s'inscrire dans la base de données CCR peuvent le faire par elles-mêmes, par courrier électronique, ou en passant par la CCC. La CCC est une société de la Couronne dont le mandat est de favoriser les échanges commerciaux, en aidant les exportateurs canadiens à définir et à exploiter les possibilités d'exportation qui leur sont offertes partout dans le monde, par les organismes publics surtout.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Alex Papadakis, à la CCC, dont voici les coordonnées : tél. : (613) 996-0034; fax (613) 995-2121, courriel : info@ccc.ca